

Véritable barrière
anti-U.V. incolore
des bois extérieurs.

S'applique avant les
Protecteurs Bardages
ou Terrasses Anti-UV
Blanchon

Application directe
sur tous bois

Idéal essences
difficiles : mélèze,
red cedar, douglas,
teck, ipé, bangkirai,
merbau,
pin autoclavé
ou thermochauffé

Renforce
la durabilité des
lasures
et des saturateurs
Blanchon

Non filmogène

Sec en 4 h

Extérieur

Conditionneur®

Ultra Haute Protection pour Bois Anti-UV incolore



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Imprégnation incolore anti-UV, le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION constitue une véritable barrière Anti-UV incolore pour bardages, claustras, terrasses et autres ouvrages extérieurs.
- Sa formulation en phase aqueuse le rend insensible à l'acidité naturelle de certaines essences et permet donc son application directe sur tous les bois verticaux (y compris thermotraités et autoclavés) :
 - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
 - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkirai, cumaru, etc.),
 - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Les deux agents Anti-UV qui assurent au CONDITIONNEUR® son efficacité inégalée sont fixés sur les fibres du bois par des résines Aqua-Polyuréthanes non filmogènes qui assurent une adhérence parfaite sur tous les bois et une préparation idéale pour la finition indispensable : les PROTECTEURS ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION BARDAGES ou TERRASSES.
- Le CONDITIONNEUR® peut également être utilisé en 1^{ère} couche avant d'appliquer un Saturateur ou une Lasure Blanchon afin de renforcer la durabilité.
- Le CONDITIONNEUR® est naturellement incolore (l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent être nus, sains, propres et secs, sans trace de résine ou autres corps gras.
- Si nécessaire, appliquer le produit de traitement insecticide-fongicide TRAIT'PLUS® MU BLANCHON. Sur bois contaminés, gratter, nettoyer puis traiter le bois avec un produit de traitement adapté.
- Dans le cas des bois anciens, enlever toute trace d'anciennes finitions par ponçage ou décapage (utiliser les DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ). L'utilisation du DÉGRISSEUR BOIS BLANCHON permettra de retrouver la couleur initiale du bois qu'il faudra ensuite traiter si besoin.
- Si les bois exotiques sont gras et si les bois résineux font apparaître des poches de résines, dégraisser avec le DILUANT SYNTILAC® BLANCHON ou de l'acétone.
- Poncer les bois avec un abrasif grain 80 pour optimiser l'ouverture des pores. Il est même recommandé d'arrondir les angles vifs, afin d'obtenir un enrobage parfait par le CONDITIONNEUR®. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.
- Dans tous les cas, dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le CONDITIONNEUR® est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Appliquer le CONDITIONNEUR® dans le sens des fibres du bois (spalter, brosse large, brosse à encoller), en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout). Une 2^{ème} couche (après 4 h minimum) n'est nécessaire que sur essences très absorbantes, ou dans le cas d'expositions sévères.
- Le CONDITIONNEUR® sera toujours recouvert par les PROTECTEURS ANTI-UV BARDAGES ou TERRASSES. Il peut également être utilisé avant un Saturateur ou une Lasure Blanchon. Ne pas laisser plus de 24h avant d'appliquer les Protecteurs Anti-U.V.
- Le CONDITIONNEUR® ne s'applique que sur bois nu ou mis à nu. Il ne sera réutilisé lors d'une rénovation que si l'ouvrage présente des détériorations qui ont éliminé les PROTECTEURS ANTI-UV BARDAGES ou TERRASSES, mettant ainsi les fibres du bois au contact direct des UV et des intempéries.

IMPORTANT : pour réaliser une imprégnation optimale du bois par le CONDITIONNEUR®, s'assurer que le bois est sec (3 jours minimum de beau temps chaud avant l'application) et qu'il n'y aura pas de risque de pluie dans les 24 h après l'application (ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 12%). Température ambiante comprise entre 12°C et 28°C, humidité relative inférieure à 85%. Ne pas appliquer en plein soleil : les bois sombres ont tendance à accumuler la chaleur.

Blanchon

Conditionneur Anti-UV incolore

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage "sec au toucher" : 1 heure environ.
- Séchage "recouvrable" : 4 heures environ dans des conditions normales.
- Recouvrir avec les PROTECTEURS ANTI-UV BARDAGES ou TERRASSES dans un délai de 48 h maximum.

RENDEMENT

- 12 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	IMPRÉGNATION ULTRA HAUTE PROTECTION, POUR LA PRÉSERVATION ANTI-UV DES BOISERIES EXTÉRIEURES, CONSERVANT LA NUANCE ORIGINELLE DE L'ESSENCE DE BOIS FORME UN SYSTÈME ANTI-UV INCOLORE AVEC LES PROTECTEURS BARDAGES ou TERRASSES
TYPE DE RÉSINES	Acryliques en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,02 (à 20°C, selon NFT 30020)
FLUIDITÉ	30 secondes (CA 2,5 à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PIGMENTATION	Sans
RECOUVRABILITÉ	4 heures environ, dans des conditions normales d'utilisation

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en Décembre 2017.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8^{ème} Rue - CS 60019

69800 SAINT-PRIEST CEDEX

Tél. 04 72 89 06 06 – Fax : 04 37 54 24 21

Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09

Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €

RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z

e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com